

L'autonomisation des filles et le mariage des enfants : données, éclairages et applications pratiques



Sur la base des données probantes, l'OMS recommande sous condition :

La mise en œuvre d'interventions visant à autonomiser les filles en améliorant leurs connaissances, leurs compétences, leurs actifs et leurs réseaux sociaux. Cette recommandation dépend du contexte (les conditions) et de la personne concernée (les circonstances).



Pour en savoir plus sur les données probantes et les aspects à prendre en considération, voir notre numéro de [Pleins feux sur la recherche](#).



Quel est le lien entre l'autonomisation des filles et le mariage des enfants ?

Les interventions d'autonomisation des filles visent à accroître la capacité d'action des filles et à garantir qu'elles possèdent les ressources, les connaissances et les compétences nécessaires pour éviter le mariage des enfants. Elles opèrent de diverses façons :



Transformation des mentalités : les interventions sensibilisent les filles à leurs droits, aux opportunités et aux alternatives au mariage.



Réduction des risques et expansion des possibilités : les interventions renforcent les facteurs qui protègent les filles, comme leurs ressources, leurs connaissances, leurs compétences et leur soutien social.



Renforcement de la solidarité et influence sur l'entourage : l'accroissement de la mobilité, de la visibilité et de l'autorité des filles à la maison et dans la communauté peut favoriser des changements à plus grande échelle.



Comment agir efficacement à l'égard de l'autonomisation des filles et du mariage des enfants ?

1. Ancrer les activités dans les contextes, les systèmes et les services locaux :

- Évaluer l'autonomie des filles et la prise de décisions concernant le mariage des enfants, y compris les opportunités et les alternatives qui existent déjà.
- Associer les filles à l'élaboration, à la mise en œuvre et au suivi des interventions (p. ex., des comités des espaces sûrs, des groupes de discussion et des outils d'évaluation adaptés aux filles).
- Contextualiser et adapter les méthodes prometteuses, en tenant compte des dynamiques de pouvoir et des risques.
- Fournir des services de garde et des espaces de rencontre adaptés aux enfants.

2. Offrir des espaces sûrs et des interventions de développement des actifs et des compétences des filles :

- Organiser des dialogues de réflexion dirigés par des pairs et des formations sur les droits des femmes et sur l'autonomisation.
- Offrir des formations interactives sur les compétences de vie, dont les compétences sociales et émotionnelles (p. ex., comment influencer sur les décisions), les compétences numériques et l'esprit critique.
- Offrir aux filles (ou les orienter vers) des possibilités d'enseignement non scolaire, des formations professionnelles dans un domaine non traditionnel, de petites bourses et des programmes de renforcement des moyens de subsistance.
- Faciliter l'accès à des mentors de confiance (p. ex., des animatrices qualifiées issues de la communauté).
- Créer un programme adapté à la culture locale, en collaboration avec les filles et les membres de la communauté.

3. Travailler en partenariat à tous les niveaux et dans tous les secteurs :

- Associer les interventions d'autonomisation des filles à des interventions centrées sur la santé sexuelle et reproductive, les normes et le soutien économique (p. ex., des transferts monétaires).
- Mobiliser les garçons, les leaders, les prestataires de services, les parents, les belles-mères et les maris et partenaires en tant qu'allié-e-s, notamment au sujet de la condition des filles, des décisions familiales et de la violence.
- Réaliser les interventions à l'égard des normes sociales par l'entremise de groupes de femmes qui existent déjà et collaborer avec les organisations de défense des droits des femmes, les organisations dirigées par des femmes et les mouvements féministes pour changer les normes de genre et la division genrée du travail.
- Plaider en faveur d'un financement flexible et à long terme pour répondre à l'évolution des besoins des filles.
- Collaborer avec les pouvoirs publics pour intégrer l'autonomisation des filles et les approches promouvant l'égalité des genres dans les nouveaux domaines d'intervention prioritaires (p. ex., la crise climatique et la croissance verte).



Outils pratiques :

- Les [programmes centrés sur les filles](#), la zone [Juste pour les filles](#) et les [ressources et des outils centrés sur les filles](#) de l'organisation She's the First, dont le jeu [Que ferais-tu ?](#), un [manuel de mentorat féministe](#) et une [boîte à outils pour être à l'écoute les filles](#).
- La [collection d'outils et de programmes axés sur les filles](#), élaborés par le Population Council.
- La [boîte à outils de l'apprentissage conjoint](#) d'EMpower.
- Le site de l'organisation [Launch Girls](#).
- La [boîte à outils des espaces sûrs pour les femmes et les filles](#) (humanitaire).
- Les [ressources](#) et [l'autoformation](#) de Filles Soleil (humanitaire).
- Le programme sur les compétences de vie et les activités de groupe d'[ENGAGE](#) (humanitaire).
- La [boîte à outils de la programmation spécifique aux adolescent-e-s](#) et le [programme de parentalité et de compétences de vie](#) (situations d'urgence et de crises prolongées).
- Le [programme de compétences de vie Girls Decide](#) (migration et déplacements).
- L'outil d'analyse narrative [SenseMaker](#).
- L'[ensemble d'intervention Tipping Point](#) et le [manuel structuré pour obtenir l'appui d'allié-e-s](#).
- La formation pour jeunes activistes [À vous d'agir !](#).
- Le rapport [Why wait?](#) sur le financement des organisations dirigées par des femmes et des organisations de défense des droits des femmes (humanitaire).



Vos travaux portent sur l'autonomisation des filles et le mariage des enfants ?

Faites parvenir vos recherches au CRANK.



FILLES, PAS EPOUSES

Le Partenariat Mondial pour la Fin du Mariage des Enfants



unicef
for every child

POPULATION
COUNCIL
Ideas. Evidence. Impact.